

Procès-verbal de Conseil d'Administration

Association : Cadours Olympique

Le 11 juin 2018, à 20h30, le Conseil d'administration de l'association Cadours Olympique s'est réuni au club House sur convocation du président Arnaud BRESSOLLES.

Présents : Arnaud BRESSOLLES, Gaele ROUX, Joël RUBIRA, Jean François OLIVER, Hervé DE GRAEVE, Vanessa SEIGNE, Patrick AUGÉ, , Jean François HUC

Excusé :

Absents :, Cedric AUGÉ, Julien GOMEZ, Sergio CARDOSO FERNANDES, Jean François HUC

Le Conseil d'Administration était présidé par M.BRESSOLLES, en qualité de président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme ROUX Gaele, secrétaire de l'association

Trois membres administrateurs étaient présents. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour était les ré-inscriptions (modalités, tarifs, dotations, permanences...) ; tournoi féminines ; tournoi de rentrée ; préparation assemblée générale, avenir de l'équipe sénior, résumé de la réunion d'information du district sur le changement des catégories, service civique, le bureau.

1°) Réinscriptions - Modalités

Il est voté le maintien des tarifs des licences par rapport à l'an dernier. Seront aussi maintenus le rabais de 10€ pour les pré inscriptions en juillet, et le principe de la dotation de 30€ à valoir dans la boutique ou du survêtement pour les nouveaux adhérents. Olivier TACHON sera chargé de la gestion de la boutique pour la prochaine saison.

Tarifs saison 2018/2019 :

- Catégories U6/U7 : 80 €
- Catégories U9 à U13 : 90 €
- Catégories U15 à U17 : 95 €
- U19 et séniors : 105 €
- Féminines loisir : 70 €

Une réduction par fratrie sera appliquée : -5€ pour 2 enfants, -15€ pour 3 enfants.

Les entraîneurs/joueurs ne paieront pas leur licence de joueur. Ils devront néanmoins donner un chèque de caution du montant total de leur licence qui leur sera rendu en fin de saison s'ils ont respecté leur engagement auprès de l'équipe qu'ils entraînent.

Les pré-inscriptions auront lieu lors des permanences prévues :

- Vendredi 6 juillet 18h30 – 20h :
- Mardi 10 juillet : Jean-François OLIVER
- Vendredi 13 Juillet 18h – 20 h : Hervé DE GRAEVE

La procédure dématérialisée sera testée en amont par Arnaud et Gaëlle pour être proposée. Les licenciés ou leur parent devront néanmoins venir aux permanences pour déclencher cette procédure et payer l'inscription.

2°) Tournoi féminine

Par manque d'équipes inscrites le tournoi loisir des féminines est annulé. Vanessa et Jean-François préviennent les 2 équipes inscrites.

L'équipe féminine loisir est reconduite l'année prochaine, avec comme coach Cédric AUGE et secrétaire Jean-François OLIVER.

3°) Tournoi de rentrée (week end du 8 septembre)

Le tournoi de rentrée sera reconduit cette année. Une subvention de 850€ a été votée par la communauté de communes pour cet évènement et sera versée à son issu si les objectifs de participation notamment sont atteints.

Il se déroulera sur 2 jours :

- Catégorie U9 : vendredi soir de 17h à 22h
- Catégorie U11 : Samedi matin de 9h à 15h
- Catégorie U13 : Samedi soir de 15h à 21h

Un mail d'invitation sera envoyé aux clubs par Arnaud.

4°) Préparation de l'assemblée générale

Les statuts de l'associations seront envoyés par Arnaud aux membres du bureau pour relecture, et modifications si nécessaires.

Tous les membres du bureau présents ce soir ainsi que Jean François HUC et Julien GOMEZ envisagent de se re-présenter l'année prochaine. Thibault de la Soudière se présentera également pour la fonction de trésorier.

Les autres candidats éventuels devront faire leur demande auprès d'Arnaud.

5°) Equipe sénior

Cyrille DOS RAMOS n'entraînera plus l'équipe sénior l'année prochaine. Pour le moment le club de dispose pas d'un autre coach.

Le district crée une catégorie D6 sans classement ni montée de niveau. L'inscription d'une équipe de séniors dépendra du nombre de joueurs intéressés et de la candidature éventuelle d'un coach.

6°) Changement des catégories de foot animation saison 2018/2019

L'année prochaine il sera possible d'inscrire des équipes dans toutes les catégories de U6 à U19. La catégorie U19 sera supprimée pour la saison 2020. Une équipe inscrite dans une catégorie gardera son niveau de championnat dans la catégorie supérieure.

Les joueurs pouvant jouer dans les nouvelles catégories sont les suivants :

Catégorie U19	U19 – U18 – (6 U20 pour 2018/2019)
Catégorie U18	U18 – U17 +3 U16
Catégorie U17	U17 – U16 + 3 U15
Catégorie U16	U16 – U15 + 3 U14
Catégorie U15	U15 – U14 + 3 U13
Catégorie U14	U14 – U13 (pas de U12)
Catégorie U13	U13 – U12 + 3 U11
Catégorie U12	U12 – U11 + 3U10
Catégorie U11	U11 – U10 (pas de U9)
Catégorie U10	U10 +3 U9
Catégorie U9	U9 – U8 + 3 U7
Catégorie U8	U8 – U7 (pas de U6)

Catégorie U7	U7 – U6
Catégorie U6	U6

L'inscription des équipes par niveaux se fera jusqu'à mi-août. Les planning généraux des matchs seront publiés au 10 juillet. Il y aura une coupe par catégorie.

Pour les féminines les règles de sur-classement restent inchangées.

7°) Service civique

Le district de Haute-Garonne emploie des jeunes en service civique, qu'il met à disposition des clubs qui le souhaitent, moyennant un coût pour le club de 50 € par mois. Ces jeunes sont âgés de 17 à 26 ans. Ils travaillent au maximum 24h par semaine pour une indemnité de 580.63 € net par mois. Le service civique dure 8 mois.

Gaelle se renseigne auprès de Mme DAUSSAT du district des taches que pourraient accomplir ces jeunes au sein du club.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance a été levée à 22h30

A Cadours , le 11 juin 2018

Le président de séance
[Noms et signatures]

La secrétaire de séance